

RAPPORT N° 311 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 27 NOVEMBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 20 au 27 novembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également le cas de deux (2) militants du parti CNL (Congrès national pour la liberté) qui ont été arbitrairement arrêtés en province de Kirundo.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la soirée de mardi 23 novembre 2021, le corps sans vie en décomposition de Christian Ndayiziga a été découvert tout près de la rivière Rusizi par des pêcheurs sur la colline de Mparambo I de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, le corps de Christian Ndayiziga présentait des plaies prouvant qu'il avait été tué à coups de machette.

Les mêmes sources ont révélé que Christian Ndayiziga avait disparu depuis vendredi dernier 19 novembre 2021 après avoir répondu à un appel téléphone d'un individu qui l'invitait à récupérer son colis en provenance de la République Démocratique du Congo. L'administrateur communal de Rugombo a ordonné l'enterrement du corps de la victime sans l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs de son assassinat.

- Dans la journée de mercredi 24 novembre 2021, le corps d'un homme connu sous le nom de Saidi Murengerantwari a été découvert à l'embouchure de la rivière Murembwe au quartier de Kanyenkoko de la zone de Gatete, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Saidi Murengerantwari était détenu à la prison centrale de Murembwe et était porté disparu depuis le 16 novembre 2021. Les circonstances de sa disparition de même que celles de son assassinat demeurent incertaines.

- Dans la matinée de jeudi 25 novembre 2021, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par des cultivateurs qui se rendaient dans leurs champs sur la colline de Gisovu, zone de Kiyenzi, commune de Kanyosha, en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, le corps, en short bleu et tee-shirt orange, était décapité, les bras ligotés et présentait des impacts de balles au niveau de la poitrine. Les mêmes sources précisent que le corps a été inhumé immédiatement sur l'ordre de l'administration locale sans l'ouverture d'une enquête pour identifier la victime et les auteurs du crime.

- Dans la nuit de jeudi 25 novembre 2021 vers 19 h 30 min, un vieil homme qui était connu sous le nom de Jean Rudakemwa, âgé de plus de 70 ans, a été assassiné par des individus inconnus sur la colline de Gakerekwa de la zone de Butahana, en commune de Mabayi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) alors qu'il rentrait chez lui après avoir clôturé sa journée de travail à son kiosque commercial.

Selon des sources locales, Jean Rudakemwa aurait été tué sur base des suspicions de sorcellerie étant donné qu'il y avait peu de jours qu'il avait échappé de justesse à une personne non identifiée, armée d'un fusil, qui voulait l'assassiner.

2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Depuis vendredi dernier, 19 novembre 2021, Adrien Nayubusa alias Mukizwa et Jean Marie Nsengiyumva, deux militants du parti CNL (Congrès national pour la liberté), ont été arbitrairement arrêtés par la police, en compagnie des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure, au quartier de Mukenke de la commune de Bwambarangwe, en province de Kirundo (nord du Burundi), sur l'ordre des responsables du parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) et ont été conduits le même jour au cachot de la police locale à Bwambarangwe.

Selon des sources locales, Adrien Nayubusa, chef de quartier de Mukenke, avait été invité la veille dans les cérémonies de clôture de la semaine dédiée aux combattants du CNDD-FDD au cours desquelles les responsables locaux de ce parti déclaraient qu'il venait d'intégrer leur parti. Néanmoins, au moment où ils lui ont donné la parole pour s'exprimer, Adrien Nayubusa avait affirmé publiquement qu'il s'était uniquement présenté aux cérémonies en sa qualité d'administratif mais qu'il ne comptait pas abandonner son parti CNL. Cette attitude n'a pas plu aux responsables locaux du CNDD-FDD qui ont ordonné son arrestation et celle de Jean Marie Nsengiyumva, son camarade politique, sous prétexte des messages Whatsapp qu'ils s'étaient échangés.

Les mêmes sources révèlent que les deux hommes sont arbitrairement détenus au cachot du parquet de Kirundo depuis mardi 23 novembre 2021.

SOS-Torture Burundi dénonce l'intolérance politique de certains membres du parti CNDD-FDD envers les militants des partis de l'opposition et demande aux autorités du pays de garantir à tout citoyen son droit à la liberté politique dans un contexte de respect mutuel.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TU